

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 31 (1886)  
**Heft:** 9

**Nachruf:** Le colonel de Salis  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Pfund, la compagnie de sapeurs par M. le capitaine Manuel, celle des pontonniers par M. le premier lieutenant Bonnard, et les pionniers par M. le premier lieutenant Bourgeois.

---

### † Le colonel de Salis.

Le colonel Jacques de Salis est mort à Jenins, dans les Grisons, où il était allé chercher le repos.

Il a succombé mercredi, le 18 août, frappé d'une attaque d'apoplexie, conséquence d'une asthme dont il souffrait depuis quelques années.

C'est un homme vaillant qui vient de mourir, un brave soldat et un noble cœur, dit avec raison le *National suisse*, par la plume d'un de ses anciens secrétaires.

« Le colonel de Salis, né en 1815, était l'un des doyens de nos officiers supérieurs ; le colonel de Linden, né en 1808, est seul plus âgé que lui.

» A l'âge de quinze ans, il partait pour la Hollande, où toute une branche de la famille de Salis est établie, et y prenait du service, entrant ainsi dans la carrière des armes qu'il n'a quittée que ce printemps.

» Revenu au pays, Jacob de Salis se consacra — si nous ne faisons erreur — à l'instruction de l'infanterie de son canton.

» En 1856, il entra à l'état-major fédéral avec le grade de colonel ; il commandait une brigade fédérale dans la prise d'armes motivée par le conflit de Neuchâtel, brigade dans laquelle se trouvaient des troupes neuchâteloises.

» En 1857, il devenait instructeur en chef des milices neuchâteloises et inspecteur du II<sup>e</sup> arrondissement. Il présida alors à la réorganisation de la landwehr de notre canton, ordonnée par décret fédéral applicable à toute la Suisse, et s'acquitta de sa tâche avec talent. Dès cette époque date sa popularité, qui s'accroît avec les années, et ses relations personnelles avec bon nombre de nos officiers, relations cordiales, auxquelles la mort seule a mis fin.

» En 1865, la Confédération lui confiait l'instruction des carabiniers qu'il dirigea jusqu'à la réorganisation de 1874, simultanément avec l'instruction des troupes neuchâteloises.

» Cette période marque l'apogée de sa carrière militaire. Grâce à sa direction habile et patriotique, le corps d'ailleurs si populaire des carabiniers acquit des aptitudes telles qu'elles valurent à son chef non seulement un renom mérité, mais encore les approbations les plus flatteuses des autorités et des gens du métier. Salis était alors l'objet de nombreuses ovations de la part de ses *chers carabiniers*, qui gardent de lui un souvenir impérissable.

» C'est vers 1865 également que le colonel de Salis fut appelé au commandement de la II<sup>e</sup> division d'armée, qui comprenait une partie du contingent neuchâtelois. En 1870, cette division dut se rendre dans le Jura ; très bien secondé par son chef d'état-major, le colonel Lecomte, qui lui succéda plus tard, jouissant de la confiance de ses troupes, il déploya beaucoup d'entrain et de vigueur au cours de cette campagne.

» Le colonel de Salis ne résigna le commandement de la II<sup>e</sup> division qu'en 1874, pour se consacrer entièrement à ses nouvelles fonctions d'instructeur d'arrondissement pour l'infanterie de la II<sup>e</sup> division. Il a occupé ce poste jusqu'à cette année. L'âge était venu ; le colonel de Salis sentit que pour lui l'heure sonnait de céder son commandement à des forces plus jeunes.

» Mais ce fut un jour douloureux pour lui et pour ses subordonnés, que celui où définitivement il dut quitter l'armée. Ceux qui ont assisté à cette séparation s'en souviendront toujours ; ils auront toujours devant les yeux ce grand et beau vieillard, à la stature imposante, au maintien énergique, versant des larmes et, tremblant d'émotion, serrant une dernière fois la main aux officiers qui l'entouraient, tous ses élèves et que tous il aimait comme ses propres enfants.

» C'était un brillant officier. Il exerçait sur ses troupes un ascendant extraordinaire ; elles se donnaient à lui avec une entière confiance non seulement maintenues par une rigoureuse discipline, mais séduites, entraînées par l'exemple même d'un chef esclave de son devoir, toujours le premier à la peine, ne ménageant ni son temps ni ses forces, préoccupé sans cesse de son commandement et pour lequel l'idéal d'un chef de milices était très haut placé. C'était un caractère de trempe antique, sévère pour les autres, mais plus sévère encore pour lui-même. Et patriote, nul ne le fut plus que lui. Quand il parlait à ses soldats de leurs devoirs envers la Suisse, quand il évoquait devant eux quelque grand souvenir historique, c'était avec l'accent du respect filial et d'un amour puissant. Tout chez lui était puissance, énergie, devoir.

» Les soldats suisses qui ont servi sous les ordres du colonel de Salis, tous ceux dont il a guidé les premiers pas dans la carrière, tous ceux qui ont eu le privilège de suivre ses précieuses leçons et ont obéi à sa voix, donnent un dernier salut à sa tombe ouverte.

» Le canton de Neuchâtel gardera la mémoire des services que lui a rendus cet officier patriote.

» Qu'il dorme en paix et que la terre lui soit légère ! »

